

## COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

## DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel: 0358430060

Mail: ffrancquemberque@yonne.fff.fr

PV14 St et Rég 4

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du 29 juillet 2024

Président: M. Sabatier Patrick

<u>Présents</u>: Messieurs Montagne Alain et Trinquesse Jean-Louis

Début de la réunion : 14 h 00

## Entente jeunes – saison 2024-2025

La commission prend note et valide les ententes jeunes :

Catégorie U7:

- Serein AS / Chablis

Catégorie Ull:

- Serein AS / Chablis

Catégorie U13 D1 :

- Avallon / ECN (mail en date du 4 juillet, date limite d'engagement au 5 juillet)

Catégorie U18 D1 :

- Avallon / ECN (mail en date du 4 juillet, date limite d'engagement au 5 juillet)

## <u> Entente seniors – saison 2024-2025</u>

La commission prend note et valide l'entente seniors :

Catégorie Féminine:

- Joigny / Appoigny

Fin de la réunion : 14 h 30.

Le Président Sabatier Patrick

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale. d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »